

**Délibération n°2025-73**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
(Séance du 5 juin 2025)**

Date de convocation : 28/05/2025  
Nombre de délégués en exercice : 33  
Nombre de délégués présents : 23  
Nombre de délégués votants : 28

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 5 juin 2025 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

**Présents titulaires** : M. AUSSANT Claude, Mme BARRAQUE Anne-Marie, Mme BERGES Isabelle, M. BEROT-LARTIGUE Michel, Mme BLANCHET Anne, M. BONNEMASON Bernard, M. CAILLEAUX Francis, M. CARRERE Jean-Bernard, M. CARREY Daniel, M. CASAUBON Jean Paul, Mme CASSOU Sylvie, M. ESQUER Philippe, M. GABASTON Jean-Pierre, M. LABERNADIE Patrick, M. LEGLISE Vincent, M. LOUSTAU Christian, M. MARTIN Fernand, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOULAT Monique, Mme MOURTEROT Josiane, M. PARIS Rémi, M. REGNIER Jean-François, M. SANZ Alain

**Absents ou excusés** : M. CACHELOU Yoann, M. CASADEBAIG Robert, Mme CLAVIER Hélène, M. DAGUERRE Robert, M. DESSEIN Michaël, Mme LAHOURATATE Nicole, M. PINOUT Bernard, Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège, M. SASSOUBRE Guy, M. VISSE Bernard

**Pouvoirs** : M. CASADEBAIG Robert donne pouvoir à Mme CASSOU Sylvie  
Mme CLAVIER Hélène donne pouvoir à M. ESQUER Philippe  
Mme LAHOURATATE Nicole donne pouvoir à Mme MOURTEROT Josiane  
Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège donne pouvoir à Mme MOULAT Monique  
M. SASSOUBRE Guy donne pouvoir à M. CASAUBON Jean Paul

**Secrétaire de séance** : M. CARREY Daniel

**OBJET** : APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE D'OSSAU (CCVO) ET LA SOCIETE HYDRO-ÉLECTRIQUE DU MIDI (SHEM)

**RAPPORTEUR** : Fernand MARTIN, Vice-Président

**Vu** :

- Le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.5211-1 et suivants,
- La volonté de la Communauté de communes de la Vallée d'Ossau de promouvoir des actions citoyennes de sensibilisation à la protection de l'environnement sur son territoire,
- La tenue de la journée citoyenne de ramassage de déchets à Anéou, organisée le 20 septembre 2025 dans le cadre du World Clean Up Day,
- La convention de partenariat entre la Communauté de communes de la Vallée d'Ossau et la Société Hydro-Électrique du Midi (SHEM), annexée à la présente délibération,

Il est rappelé que la sensibilisation des habitants et visiteurs à la préservation de l'environnement constitue un enjeu essentiel pour notre territoire, particulièrement en cœur de montagne où les pressions touristiques et naturelles se croisent.

Dans ce cadre, la CCVO organise le 20 septembre 2025, à l'occasion du World Clean Up Day, une nouvelle action citoyenne de ramassage des déchets dans le secteur du Pourtalet – Cirque d'Anéou, en partenariat avec plusieurs acteurs locaux (Parc National des Pyrénées, NPVO, FFCAM...).

Soucieuse d'encourager ce type d'initiatives, la Société Hydro-Électrique du Midi (SHEM), fortement implantée dans la vallée, a souhaité apporter son soutien à cette opération, en cohérence avec ses engagements en matière de développement durable.

Elle propose ainsi une participation financière de 800 €, en contrepartie d'une visibilité sur l'ensemble des supports de communication liés à l'événement (affiches, réseaux sociaux, presse locale, discours...).

Il est donc proposé à l'assemblée de se prononcer sur l'acceptation de cette subvention et la validation des modalités de partenariat avec la SHEM dans ce cadre.

Le rapport entendu, le Conseil Communautaire, **à l'unanimité,**

**APPROUVE** la convention de partenariat entre la Communauté de communes de la Vallée d'Ossau et la Société Hydro-Électrique du Midi (SHEM) pour l'organisation de la journée citoyenne de ramassage de déchets à Anéou le 20 septembre 2025.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer ladite convention ainsi que tout document afférent.

Le Président,  
Jean-Paul CASAUBON

